

L'IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF DU PAYS : LE CAS DE LA MALAISIE

Patricia Nora RIGET
Universiti Malaya, MALAISIE
tricia@um.edu.my

Résumé

Une langue est dite étrangère, internationale ou seconde dans un pays lorsque les instances politiques lui attribuent ce statut et de ce fait l'ensemble des langues considérées comme des langues étrangères diffèrent d'un pays à un autre. C'est aussi le statut de la langue qui décide de sa place et de son rôle dans le système éducatif d'un pays. En Malaisie, où le malais a le statut de langue nationale et officielle et où l'anglais est la langue la plus importante après le malais, l'enseignement des langues étrangères telles que le français, l'allemand, le japonais et le coréen, surtout dans les écoles du niveau secondaire, est accompagné par une internationalisation intense de l'enseignement supérieure à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays. L'influence des classements des universités internationales et la volonté du Ministère de l'Éducation nationale d'offrir une éducation de classe mondiale ont façonné les politiques éducatives nationales mises en place. Tenant compte de ce phénomène, nous allons essayer, à travers cette intervention, de présenter l'impact de la mondialisation sur l'enseignement des langues étrangères dans le système éducatif malaisien. Plus particulièrement, nous allons essayer de montrer comment la politique éducative nationale influencée par la notion de mondialisation fait que les langues étrangères sont enseignées dans le système éducatif du pays et aussi comment cette politique définit les objectifs de leur enseignement.

Mots clés : français, langues étrangères, Malaisie, mondialisation, système éducatif.

INTRODUCTION

En Malaisie, depuis l'indépendance du pays en 1957 et jusqu'en 1980, le débat autour des politiques linguistiques était dominé par le rôle de la langue nationale qui est le Bahasa Melayu / Bahasa Malaysia et de l'anglais dans la sphère publique, cette seconde langue étant l'ancienne langue coloniale. Pendant cette période-là, la Fédération de Malaisie s'était concentrée pour trouver un équilibre entre le Bahasa Melayu dans le contexte de la construction de la nation et l'anglais, vu comme un outil essentiel pour un positionnement international et l'accès à la science et à la technologie. En outre, le mandarin et le tamoul ont été reconnus comme les langues dominantes des minorités chinoises (Wang, 2012) et indiennes (Asmah, 1992) respectivement comme langue d'instruction faisait partie du discours politique même avant l'indépendance. La diversité linguistique de la Malaisie, avec une estimation de 80 langues locales (Asmah, 1982) a « saturé » le marché linguistique (Lim et Machart, 2013) auquel l'anglais, l'ancienne langue coloniale pour la plupart des relations internationales, était superposé. Par exemple, traditionnellement, la plupart des

transactions commerciales se faisaient avec le Royaume-Uni et les États-Unis tandis qu'un très grand nombre d'étudiants malaisiens ont choisi de poursuivre leurs études supérieures au Royaume-Uni, en Irlande, aux États-Unis ou en Australie (MOE, 2012). De plus, l'anglais avait été choisi comme langue officielle de travail de l'Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) lors de sa création en 1967 (Kirkpatrick, 2008).

Pourquoi alors un pays tel que la Malaisie s'est-il préoccupé de langues telles que le français, l'allemand, le japonais, le coréen ou l'espagnol qui sont étrangères à la plupart des Malaisiens, presque insignifiantes dans l'histoire locale et pour lesquelles il n'y a ni demande évidente ni possibilité de les offrir en raison de la pénurie d'enseignants formés ? Il semble que la réponse ne repose pas seulement sur la position « internationale » présumée de ces langues dans le monde mais aussi sur la stratégie de la Malaisie à aller « au-delà du Royaume-Uni » (Ruhanas, 2012). En effet, la politique nationale des années 70 et 80 était la diversification des offres de l'éducation supérieure pour les jeunes Malaisiens qui espéraient poursuivre leurs études supérieures à l'étranger. Ainsi, de nouvelles destinations apparurent, en particulier, la France, le Japon et l'Allemagne, aux côtés de celles plus traditionnelles, du Royaume-Uni et de l'Irlande, de l'Australie, des États-Unis, de l'Égypte, de l'Inde et de la Chine ou de Taiwan. La mise en place de l'enseignement des langues étrangères en Malaisie faisait donc partie d'une politique nationale plus large visant à réduire l'influence de l'anglais et l'« anglosphère ». Ainsi, les langues étrangères ont réussi à trouver une « niche » et à s'installer dans le paysage linguistique de la Malaisie. D'ailleurs, l'inclusion des langues étrangères dans le système éducatif du pays est depuis renforcée par l'avènement de la mondialisation. Cet article vise donc à présenter l'impact de la mondialisation sur l'enseignement des langues étrangères dans le système éducatif malaisien. Plus particulièrement, nous allons essayer de montrer comment la politique éducative nationale influencée par la notion de mondialisation établit quelles langues étrangères sont enseignées dans le système éducatif du pays et comment cette politique définit les objectifs de leur enseignement.

LA MONDIALISATION ET LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Le terme de mondialisation, apparu autour du milieu des années 80, correspond en général à la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services, des personnes, des techniques et de l'information. La mondialisation, définie ainsi, représente l'ouverture des frontières et l'avènement du commerce international, de la délocalisation et de la communication mondiale instantanée rendue possible par les nouvelles technologies. Alors que pour Knight (2003), la mondialisation est un processus exceptionnel, qui touche de nombreux secteurs et disciplines, auxquels l'enseignement ne fait pas exception. D'ailleurs, dans le domaine de l'enseignement, le terme de mondialisation est souvent lié avec un autre terme, celui d'internationalisation, surtout celle de l'enseignement supérieur. L'internationalisation de l'enseignement supérieur est à la fois une réponse à la mondialisation et un agent de cette même mondialisation. L'internationalisation transforme le monde de

l'enseignement supérieur et la mondialisation modifie le processus d'internationalisation (Knight, 2003).

Pour ce qui concerne l'enseignement des langues, Kramersch (2014) affirme que la mondialisation, par sa mobilité des personnes et des capitaux, ses technologies globales et ses réseaux d'information mondiaux, a changé les conditions dans lesquelles les langues étrangères sont enseignées, apprises et utilisées. La mondialisation a déstabilisé les codes, les normes et les conventions sur lesquels les enseignants des langues étrangères se sont appuyés pour aider les apprenants à devenir des utilisateurs compétents de la langue une fois sortis de leurs salles de classe. La mondialisation pose ainsi beaucoup de défis dans l'enseignement des langues et cultures étrangères. D'ailleurs, considérant ces défis, Kramersch (2014) a avancé des recommandations en rapport avec les pratiques d'enseignement en classe de langue étrangère dans l'ère de mondialisation. Par exemple, il ne s'agit pas seulement d'enseigner la grammaire, mais de situer les formes grammaticales dans leur contexte social et culturel et, au lieu de dépendre exclusivement des mots et des phrases pour donner un sens, les enseignants ont maintenant des images, des films et des vidéos YouTube pour rendre ce sens visible, palpable et saisissable. Cependant, la mondialisation n'affecte pas seulement les conditions dans lesquelles les langues étrangères sont enseignées, apprises et utilisées, elle exerce aussi une influence sur le système éducatif d'un pays dans lequel se pratique l'enseignement des langues étrangères.

Dans un monde régi par les impératifs d'ordre économique, les systèmes éducatifs réagissent différemment aux changements et aux exigences politiques et culturelles. La mondialisation influence les réformes sociales des États nations alors que les secteurs de l'éducation s'adaptent aux nouveaux environnements mondiaux qui sont caractérisés par la flexibilité, la diversité, la concurrence accrue et les changements imprévisibles. Selon (Carnoy, 1999), l'approche adoptée par les gouvernements pour réformer le secteur de l'éducation et adapter ses réponses à la mondialisation dépend de trois facteurs clés:

- i. La situation financière objective du pays.
- ii. L'interprétation de la situation financière du pays par le gouvernement.
- iii. La position politico-idéologique du gouvernement concernant le secteur public dans l'éducation.

Ces trois facteurs sont normalement énoncés dans le cadre macro-économique des politiques d'ajustement et les stratégies de réforme de l'éducation à grande échelle à travers lesquelles les pays adaptent non seulement leurs économies mais aussi leurs systèmes éducatifs aux nouvelles réalités. L'objectif principal des politiques d'ajustement structurel dans le secteur de l'éducation est une transition vers des «normes éducatives mondiales». Cela est souvent fait par le “benchmarking” de l'ensemble des systèmes des pays sous-développés à ceux des pays économiquement plus développés. C'est ainsi que dans le cas de la Malaisie, l'objectif du gouvernement en ce qui concerne l'éducation est de pouvoir offrir aux jeunes Malaisiens une éducation qui soit compétitive sur le plan international.

Le développement du plurilinguisme dans le système éducatif malaisien

Un des effets de la mondialisation est l'intensification des contacts bilatéraux entre certains pays et cultures. La communication lors de ces contacts peut se dérouler soit dans la langue de l'une des partenaires soit dans une troisième langue maîtrisée des deux côtés. Dans le cas de la Malaisie, il semble que comme presque tous les Malaisiens maîtrisent déjà l'anglais qui est la langue de facto de la communication internationale, le problème de la communication ne devrait pas se poser. Cependant, la langue n'est pas seulement un moyen de transmission des informations. Elle se comprend davantage dans le sens où la connaissance d'une langue est toujours liée à la connaissance d'une culture. Donc, si lors d'actions bilatérales, l'un ou les deux interlocuteurs maîtrisent la langue de l'autre, cela signifie que l'un dispose de connaissances sur l'autre. Il peut le comprendre immédiatement et se faire comprendre de lui directement. Ainsi, dans le cas des Malaisiens, la maîtrise de l'anglais ne suffit plus mais il faut aussi maîtriser d'autres grandes langues de communication comme le japonais, le français ou l'allemand. L'*Education Act* de 1996 est justement le premier document officiel où cette vision a été explicitement spécifiée :

Selon l'*Education Act* de 1996 regardant la politique de l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères dans les écoles, il a été déclaré que :

- L'enseignement de l'arabe, du japonais, de l'allemand ou du français ou de toute autre langue étrangère peut être fait pourvu qu'il soit raisonnable et pratique de le faire.
- Les langues étrangères signifient l'arabe, le japonais, l'allemand, le français ou d'autres langues, le mandarin et le tamoul étant exclus de cette catégorie.

À cet effet et dans le but de développer le plurilinguisme dans le système éducatif du pays, en 1996, le Centre pour le développement des programmes du Ministère de l'Éducation malaisien a proposé un projet visant à introduire des langues étrangères telles que le français, l'allemand, l'espagnol, le japonais et le coréen en tant que « langues internationales » dans les écoles journalières (*Day Schools*) du niveau secondaire en plus des écoles internats. Le raisonnement en faveur du plurilinguisme est présenté comme suit par le Ministère de l'Éducation malaisien :

« À part les fonctions sociales à prendre en considération, le plurilinguisme offre une occasion pour l'individu de maîtriser un savoir essentiel et des compétences nécessaires au 21^e siècle ». (MOE, 1996, cité par Choi, K. Y., 2004, p.11)

Cette politique volontariste institutionnalisée de la part du gouvernement malaisien en faveur du plurilinguisme pourrait être considérée comme une volonté de préparer les générations futures à entrer et par la suite à se maintenir dans les circuits de l'économie mondiale et ceci par le truchement de l'acquisition de grandes langues de communication, soit celles des principales économies de marché. Citant Ali Abdul Ghani du Ministère de l'Éducation malaisien :

« Dans l'ère de la mondialisation, l'enseignement des langues étrangères est devenu plus important. Il est nécessaire de produire des individus qui sont capables d'entrer en concurrence dans ce nouveau monde et de travailler dans

un environnement culturellement diversifié. En outre, connaître une langue étrangère est un atout pour les choix de carrière dans le monde d'aujourd'hui et de demain. » (Ali Abdul Ghani, 2004: 3)

Ainsi, le Ministère de l'Éducation malaisien a avancé cinq raisons justifiant l'enseignement des langues étrangères dans les écoles secondaires malaisiennes :

(1) Les buts nationaux

La connaissance des langues étrangères est utile dans divers domaines tels que la diplomatie et le commerce international et contribue à faire de la nation un pays développé en l'an 2020 (*Wawasan 2020*).

(2) Savoirs scientifique et technologique

La connaissance des langues étrangères peut servir d'outil de base pour comprendre les développements scientifiques et technologiques de pays tels que le Japon, l'Allemagne et la France.

(3) Poursuivre des études supérieures

La connaissance de base en langues étrangères motivera les élèves et les préparera à continuer leurs études supérieures dans d'autres pays.

(4) Langue de l'économie

La compétence en langues étrangères peut faciliter les relations commerciales bilatérales.

(5) Promotion touristique

Les Malaisiens plurilingues seront capables d'attirer plus de visiteurs étrangers en Malaisie. (Source : *Curriculum Development Center*, Ministère de l'Éducation, 2005, 2017)

À partir de ces 5 critères, nous pouvons dire que le Ministère envisage le rôle des langues étrangères comme principalement économique. Ensuite, les programmes des langues étrangères dans les écoles secondaires stipulent les objectifs généraux de leur enseignement et apprentissage comme les suivants :

1. Produire des étudiants ayant des compétences linguistiques, ce qui va créer une société malaisienne multilingue et préparer la nation à devenir un pays pleinement développé d'ici 2020
2. Augmenter la connaissance des étudiants sur les valeurs et la culture de la langue et produire des étudiants possédant les connaissances et les compétences conformes à la Philosophie nationale de l'éducation

Ainsi, à la fin de leur apprentissage, les apprenants devraient être capables de :

- i. communiquer de manière efficace selon les différentes situations de communication ;
- ii. écouter et comprendre les langues étrangères ;
- iii. communiquer en langues étrangères avec une prononciation et une intonation correctes et donner des réponses appropriées selon les situations ;
- iv. comprendre le contenu des documents (écrits et à l'oral) et utiliser les langues étrangères pour acquérir une meilleure connaissance du monde ;
- v. accéder aux informations de connaissance générale dans le monde virtuel via l'Internet ;

- vi. comprendre et comparer les différentes langues au niveau international et être sensible à la richesse linguistique du monde ;
- vii. comprendre et apprécier les différents pays, cultures, peuples et communautés ;
- viii. apprécier et pratiquer les valeurs morales, les attitudes positives, le patriotisme et l'amour de la paix globale. (Source : *Curriculum Development Centre*, Ministère de l'Éducation, 2005)

D'après ces objectifs, l'apprentissage des langues étrangères offre aux élèves malaisiens des savoir-faire utiles dans une perspective éducative, sociale, culturelle et professionnelle, de s'ouvrir à la culture des locuteurs de ces langues et d'encourager les échanges interculturels. Cet apprentissage favorise à la fois le développement de l'esprit patriotique et une certaine ouverture d'esprit.

Le ré-étiquetage de la terminologie : d' « étrangère » à « internationale »

En 2004, les langues étrangères offertes dans le système éducatif malaisien sont ré-étiquetées « langues internationales » par le Ministère national de l'Éducation pour montrer l'objectif d'internationalisation que le gouvernement a fixé concernant l'éducation en Malaisie. Cette nouvelle terminologie stratégique contourne l'emploi du terme « étranger » et par la suite rendra ces langues plus « commercialisables » parmi la population malaisienne. Cette terminologie marque une opposition au tamoul et au mandarin ainsi qu'à l'anglais, qui n'est pas inclus dans cette catégorie. Il faut noter que l'anglais n'est pas une langue internationale en Malaisie bien qu'il soit considéré comme tel par de nombreux sociolinguistes (par exemple, Fasold, 1984, Véronique, 2008). En fait, le ré-étiquetage des langues étrangères telles que le français, le japonais, l'allemand, le coréen et l'espagnol a permis au gouvernement malaisien de développer et de promouvoir l'enseignement de ces langues et les associer avec la mobilité des étudiants pour promouvoir leur enseignement. D'ailleurs, selon Machart et Lim (2017), ces langues donnent finalement aux Malaisiens l'opportunité de participer à une forme d'internationalisation, par exemple, en favorisant la mobilité des étudiants.

De manière générale, en Malaisie, les « langues internationales » sont enseignées dans le but d'« ouvrir » les étudiants malaisiens au monde. D'ailleurs, le Ministère de l'Éducation malaisien dans son *Pelan Pembangunan Pendidikan Malaysia (PPPM)* (Plan d'éducation de la Malaisie) 2013-2025 a pour objectif de produire des élèves qui apprennent une langue supplémentaire d'ici à 2025. Selon le PPPM encore, conformément à la reconnaissance de la valeur sociale et économique de la diversité culturelle dans le pays, des mesures seront prises pour renforcer l'accès et l'opportunité d'apprendre le chinois, le tamoul, l'arabe et d'autres langues très répandues dans le monde. Le PPPM 2013-2025 a aussi fixé l'objectif que d'ici à 2025, 30% des élèves auront atteint le niveau de compétences indépendantes pour des langues supplémentaires. Les bases de développement du curriculum dans le PPPM 2013-2025 du Ministère de l'Éducation, à part s'aligner sur la tendance mondiale, sont (i) les six aspirations des élèves, à savoir, ce que chaque élève doit posséder tels que le savoir, la compétence de réflexion, la compétence en leadership, la compétence bilingue, l'éthique et le spirituel, et l'identité nationale ; (ii) les

compétences nécessaires au 21^e siècle, c'est-à-dire les caractéristiques essentielles des élèves du 21^e siècle comme par exemple disposer d'une capacité de raisonnement, de la capacité de s'adapter et l'esprit d'entreprise; (iii) les principes de l'unité nationale et (iv) les compétences de communication. C'est dans l'aspiration qui concerne les compétences de communication qu'il est indiqué que le curriculum doit assurer que les élèves devraient être capables de communiquer efficacement dans au moins trois langues et qu'ils sont prêts pour le marché international.

Le « benchmarking » des compétences acquises à la norme internationale

Dans le but d'assurer qu'il y ait une standardisation en termes de contenus, de stratégies d'apprentissage et d'évaluations, les programmes standards pour le français, le japonais et l'allemand dans les écoles secondaires ont été conçus en 2004 en précisant donc les contenus communs et l'apprentissage standard qui doivent être intégrés et ensuite réalisés par les élèves. À cet effet, les élèves qui apprennent ces langues utilisent les mêmes méthodes et ont les mêmes examens planifiés pour chaque langue. Ainsi par exemple, pour le français, la méthode qui a été choisie pour l'enseignement du français du *Form 1* (13 ans) jusqu'au *Form 5* (17 ans) du niveau secondaire est Adosphère 1, 2 & 3. Pour ce qui concerne l'évaluation des acquis, à part l'évaluation interne, depuis 1998, les élèves qui apprennent le français sont hautement encouragés à passer les épreuves du DELF A1 à la fin de la 2^e année d'apprentissage (*Form 2*) et du DELF A2 à la fin de la 5^e année d'apprentissage. Ceux qui ont le niveau requis peuvent aussi passer le DELF B1. Les épreuves du DELF Scolaire sont conduites par la Commission des examens du Ministère de l'Éducation en collaboration avec l'Ambassade de France et l'Alliance Française de Kuala Lumpur. Les épreuves du DELF permettent aux élèves non seulement d'obtenir un diplôme reconnu mondialement mais aussi aux enseignants de vérifier si leurs élèves sont au même niveau de compétence que les autres élèves dans le monde. C'est aussi un moyen pour le Ministère d'assurer que le curriculum utilisé pour le programme de français dans les écoles publiques malaisiennes est à égalité avec le standard international.

Quant au niveau des universités, les responsables des programmes de licence en langue étrangères ou internationales comme par exemple le français, le japonais, l'allemand et l'espagnol sont encouragés à signer des accords de coopération académique avec les universités dans les pays où ces langues sont parlées. Les activités telles que l'échange d'étudiants ou la mobilité des étudiants et même le double diplôme sont couramment incluses dans ces accords. Ainsi par exemple, pour le programme de licence en langue et linguistique françaises à l'*Universiti Malaya*, en Malaisie, le niveau de compétence en langue française que les étudiants doivent atteindre à la fin de leurs études est celui qui leur permet de passer le DELF B2. C'est donc une manière de s'assurer que les élèves qui veulent participer au programme de mobilité ou de double diplôme dans les universités partenaires puissent avoir le niveau requis. Par ailleurs, signer des accords de coopération académique est un excellent moyen d'internationaliser à la fois l'université et ses programmes d'études.

La prise en compte des choix des proviseurs et des élèves concernant les langues internationales enseignées dans les écoles publiques

La mondialisation amène avec elle une immense amélioration sensible de l'accès à l'information, de la communication et de l'interaction au-delà des frontières nationales, linguistiques et culturelles. Considérant ce phénomène, le Ministère de l'Éducation a pris conscience que l'apprentissage des langues étrangères ou internationales devrait avoir un sens ou être utile propre aux apprenants et non seulement selon les buts économiques du gouvernement. Pour cela, le Ministère a fait une enquête en 2016 pour obtenir des informations des proviseurs et des élèves de la première année dans 2355 écoles secondaires (*Form 1*) dans tout le pays concernant les langues internationales qui devraient être y offertes. Les langues internationales en position décroissante choisies par les proviseurs sont le japonais, le coréen, le français, l'allemand, le thaï et l'espagnol tandis que pour les élèves, ce sont le coréen, le japonais, le français, l'allemand, l'espagnol et le thaï (Source : *Curriculum Development Centre*, Ministère de l'Éducation, 2017). Par conséquent, le choix des langues internationales offertes dans les écoles publiques malaisiennes n'est plus seulement une prérogative du Ministère de l'Éducation. À cet effet, le coréen a été commencé à être enseigné dans les écoles malaisiennes depuis 2016. À présent, le japonais est enseigné dans 128 écoles, le français, 89 écoles, l'allemand, 62 écoles et le coréen, 10 écoles.

CONCLUSION

En Malaisie, le développement de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères dans le système éducatif malaisien est principalement dû à la mondialisation. Tenant compte du besoin de produire des générations de Malaisiens qui seront prêts non seulement pour le marché national mais aussi international, le gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère de l'Éducation, a développé un curriculum national qui prévoit l'apprentissage des langues internationales, en particulier des langues qui sont économiquement rentables, dans les écoles malaisiennes. Ainsi la mise en place de la politique volontariste institutionnalisée de la part du gouvernement malaisien en faveur du plurilinguisme est avant tout effectuée dans un but économique. Le ré-étiquetage de la terminologie « étrangère » à « internationale » de ces langues et le « benchmarking » des compétences acquises au standard international par exemple pour le français sont parmi les mesures prises par le gouvernement pour promouvoir l'enseignement de ces langues ainsi que pour justifier la politique éducative nationale mise en place. Par ailleurs, la prise en compte des choix des proviseurs et des élèves concernant les langues internationales à être enseignées dans les écoles publiques est une autre manière pour le Ministère d'assurer la mise en place du projet de plurilinguisme dans les écoles malaisiennes.

RÉFÉRENCES

Ali Abdul Ghani. (2004). The teaching of foreign languages in Malaysian schools- Issues and Challenges (Part II). *Extract of a presentation at the First International Conference on Language Learning*. Universiti Sains Malaysia, Malaysia.

- Asmah Haji Omar. (1982). *Language and society in Malaysia*. Kuala Lumpur: DewanBahasadanPustaka.
- Asmah Haji Omar. (1992). *The linguistic scenery in Malaysia*. Kuala Lumpur: Dewan Bahasa dan Pustaka.
- Carnoy, M. (1999). *Globalization and educational reform: what planners need to know*. Paris: UNESCO: International Institute for Educational Planning.
- Choi, K. Y. (2004). L'enseignement du français dans un pays plurilingue : le cas du français en Malaisie. In *Bulletin Association Malaisienne des Professeurs de Français*, n° 17, Sept. Kuala Lumpur : UniversitiMalayaPress, 9-12.
- Curriculum Development Centre. (2005). *The teaching and learning of foreign languages in Malaysian schools and its implications for human development*. Kuala Lumpur: Ministry of Education Malaysia.
- Curriculum Development Centre. (2017). *Pelaksanaan Bahasa Antara bangsa di Sekolah Menengah Kementerian Pendidikan Malaysia*. Kuala Lumpur: Ministry of Education Malaysia.
- Kementerian Pendidikan Malaysia. (2012). *Pelan pembangunan pendidikan Malaysia (PPPM) 2013-2025*. Kuala Lumpur: Ministry of Education Malaysia.
- Kirkpatrick, A. (2008). English as the official working language of the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN): Features and strategies. *English Today*24(2), 27-34.
- Knight, J. (2003). Updated internationalization definition. *International Higher Education*, 33, 2-3.
- Kramsch, C. (2014). The challenge of globalization for the teaching of foreign languages and cultures. *Electronic Journal of Foreign Language Teaching*. 11(2), 249–254. Centre for Language Studies, Singapore: National University of Singapore.
- Lim, S. N., & Machart, R. (2013). L'expansion du français en contexte multilingue 'saturé' : Le cas de la Malaisie. *Synergies Chili*, 9, 51-61.
- Machart, R., & Lim, S. N. (2017). Thirty years of French language planning in Malaysia: From individual attempt to national strength. In Wang, X., & Zhou, M. (Issue Eds.) *International Journal of the Sociology of Language: Language Planning and Multilingual Malaysia*, 244, 163-180.
- Ruhanas, H. (2012). Beyond the UK: Looking at contemporary Malaysian-European relations. In ChristophMarcinkowski, Constance Chevallier-Govers&RuhanasHarun (eds), *Malaysia and the European Union: Perspectives for the twenty-first century*, (pp. 27-44). Zurich: Lit Verlag.
- Wang, X. M. (2012). *Mandarin spread in Malaysia*. Kuala Lumpur: University of Malaya Press.